

HISTOIRE DE LA SEXUALITÉ

LE REGARD DE FOUCAULT :

« UNE SCIENTIA SEXUALIS »

Par Louise Guyot

INTRODUCTION

FORCE EST DE CONSTATER QUE LA SEXUALITÉ N'EST PAS UN OBJET IMMuable ET ÉMANÉ D'UN DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE CONSIDÉRABLE.

Étymologiquement, les mots « sexualité », « sexué » et « sexe » sont dérivés des mots latins *sexualis* et *sexus* ayant pour signification « séparation, distinction ». Le sens « séparation » du mot *sexus* correspond alors à la séparation biologique des sexes, qui est la caractéristique fondamentale de la reproduction sexuée. De plus, une des composantes de la sexualité concerne également les aspects cognitifs et culturels, c'est-à-dire les mœurs, les représentations, les croyances, les valeurs ou encore les symboles. Alors comment s'est développée cette mise en discours de la sexualité, qu'en est-il de son histoire ? Peut-on penser la sexualité comme une science sociale ? Les représentations sociétales de la sexualité faisant l'objet d'un autre point de cette réflexion, il s'agit pour nous de mettre en exergue les points

importants abordés par Foucault lorsqu'il s'agit de penser la sexualité. C'est en 1976 que paraît *La volonté de savoir*, premier tome de *L'histoire de la sexualité* de Michel Foucault. Foucault développe une réflexion nouvelle sur l'histoire de la sexualité, ses discours et sa relation au pouvoir. C'est au travers de ce regard que nous rendrons compte des pensées et du cheminement gravitant autour de la sexualité humaine. Il s'agit alors de nous mettre au travail quant aux fonctions et impacts que l'histoire de la sexualité convoque.

MISE EN DISCOURS DE LA SEXUALITÉ : ET SI ON EN PARLAIT ?

De prime abord, à partir du XVII^e siècle, la fonction de reproduction du sexe prend le pas dans les considérations inhérentes à la sexualité. En effet, le couple légitime se doit d'être reproductif et comme l'explique Foucault, vient faire office de norme, de standard, détenant la vérité. Mais la vérité sur quoi ?

Notons qu'à cette époque tout ce qui s'éloigne de la fonction reproductive et donc vraisemblablement le plaisir, était



caché ou chassé, le silence était de rigueur. Il s'agissait alors de faire disparaître ou de dissimuler tout ce qui pouvait évoquer la sexualité, qu'il s'agisse d'actes ou de paroles. En ce sens, Foucault nous dit : « *On n'a rien à dire, rien à voir ni à savoir* » (Emplacement 27) ¹.

En effet, ce qui était considéré comme « illégitime », il y avait ce que Foucault nomme des « *lieux de tolérances* », il s'agit en fait de maisons closes. Le plaisir alors sexuel, qui ne se nomme pas, devenait objet de marchandise, il ne se parlait pas mais se comptait. La répression autour du sexe était de mise et Foucault se questionne sur la prospérité de notre affranchissement. En ce sens, il explique que la répression est à entendre comme le mode fondamental de liaison entre le pouvoir/savoir et la sexualité. Autrement dit, le fait de réprimer la manière dont nous pouvons parler ou agir la sexualité autorise également l'infiltration du pouvoir. Le pouvoir vient donc gouverner au sein même de nos représentations et de nos actions la façon dont s'articule notre sexualité et les codes avec lesquels nous l'exerçons.

LA VOLONTÉ DE SAVOIR

Or, le cas de la sexualité est bien particulier. En effet, la sexualité ou plutôt le sexe est difficilement exploitable en dehors de son aspect reproductif, en tout cas d'un point de vue politique. Alors, qu'en est-il des stratégies opérantes dans le cas de la sexualité ? Foucault propose alors un regard sur la manière dont le pouvoir s'infiltré et coordonne le plaisir du quotidien. Il explique qu'il ne s'agit pas de dessiner ce qui est vrai ou faux dans la sexualité

mais de se rendre compte de la place importante prise par ce qu'il nomme « *la volonté de savoir* ». Cette volonté de savoir fait écho au besoin de connaître les secrets les plus tabous ou les aveux les plus croustillants qui gravitent autour du sexe. Selon Foucault, c'est cette volonté de savoir qui s'évertuerait à produire une science de la sexualité, à savoir une « *scientia sexualis* ». En d'autres termes, Foucault explique que le principe répressif donne au sujet une obligation implicite de produire une vérité sur sa sexualité ; et donc, à la société de s'acquitter de la façon dont la volonté de savoir sera mise en œuvre. L'aspect répressif lié à la sexualité convoque une volonté de savoir, de connaître et de maîtriser une vérité sur le sexe et donc de produire une science de la sexualité.

L'HYPOTHÈSE RÉPRESSIVE

C'est au XVII^e siècle que débute l'âge de la répression. La parole autour de la sexualité est devenue difficile du fait du contrôle de l'étendue de sa mise en conversation. En effet, Foucault explique la présence d'une restriction du vocabulaire employé pour en parler ou encore la mise au point du lieu et du moment pour en évoquer l'existence. L'analyse foucauldienne porte ainsi sur le fait « *discursif* » sexuel global, discursif ici est à entendre comme une mise en discours du sexe sous toutes ses facettes, avec le pouvoir à l'œuvre. Au cours des trois derniers siècles, il y a ainsi eu, selon Foucault, une véritable « *explosion discursive* », explosion des discours à propos du sexe comme par exemple une incitation à en parler, à en entendre parler et à le faire.

L'AVEU ET SON EXTENSION

L'un des éléments fondamentaux de cette analyse est la pratique de la confession, le christianisme inscrivant le discours sexuel comme le devoir fondamental de tout bon chrétien. En effet, depuis le XVIII^e siècle, Foucault rapporte une prolifération du discours du sexe notamment dans l'exercice du pouvoir, comme par exemple auprès de l'Etat ecclésiastique. C'est en ce sens que les confessions sont apparues comme pouvant symboliser une manière dont les instances procédaient afin d'entendre parler du sexe. A ce titre, l'extension de l'aveu, ou plutôt de l'aveu de chair, s'est vu prendre une place de plus en plus stratégique. Notons que la confession relève d'une lecture interne de soi et convoque ainsi une introspection. Au sein du discours de celui qui a péché, le sexe est comme épié au sein d'un système qui le réprimande. Il s'agit ici d'une injonction du type : « confesse-moi l'innommable » ou encore d'une indication implicite d'un seul et unique endroit pour en parler « librement ». C'est en ce sens que Foucault explique que le XVI^e siècle met en place son projet de « mise en discours » du sexe comme règle pour tous. Alors il ne s'agit pas seulement pour le bon chrétien de venir avouer l'illégal, mais d'être enclin à faire de ses désirs profonds un discours.

UN ENJEU POLITIQUE

Foucault explique qu'au XVIII^e siècle est née une motivation politique, économique et technique à parler du sexe. Ce développement de la mise en discours du sexe se fait sous la forme d'une comptabilité, classification ; il s'agit en fait de la mise en place d'une recherche quantitative assignée au sexe. En d'autres termes,

le sexe au XVIII^e siècle relève de la puissance publique et convoque en ce sens des processus de gestion ; il s'agit, comme Foucault explique, de « *prendre le sexe en compte* ». Il devient donc nécessaire à cette époque de régler cette affaire de sexe par des discours lucratifs et publics. C'est en ce sens que Foucault amorce le fait que le sexe, au XVIII^e siècle, apparaît comme le problème économique et politique de la population. En effet, on s'intéresse aux taux de natalité, à l'âge du mariage, aux naissances légitimes et illégitimes, ou encore à la précocité et à la fréquence des rapports sexuels. Toutes ces variables constituent de fait tout ce qui a trait à la vie et aux mouvements qu'elle convoque. Foucault avance alors qu'au cœur de la problématique économique et politique de la population, et donc des variables qu'elle engage, se trouve être le sexe. En ces termes, le discours ou les conduites sexuelles de la population deviennent des objets d'investigation et de mesure. A ce titre, Foucault note une prolifération de discours de savoirs et d'analyses à propos du sexe, sexe qui est devenu un enjeu public. En effet, l'Etat s'infiltré dans le lit des citoyens, il en connaît leurs pratiques, usages et originalités. L'objectif étant d'en produire un savoir utile à l'exercice d'un pouvoir et d'une maîtrise sur le sexe. L'Etat façonne alors les diverses manières de le mettre en discours et détermine la mise en parole de sorte à ce qu'elle n'entache pas le « politiquement correct ».

UNE DIVERSIFICATION DU DISCOURS SUR LE SEXE

De plus, Foucault explique qu'à partir de la transition du XVIII^e siècle vers le XIX^e

siècle, des domaines spécifiques tels que la médecine et la psychiatrie participent à la mise en discours du sexe. Là où le médecin se préoccupe des maladies de « nerfs », le psychiatre, lui, cherche du côté de « l'excès » ; en ce sens, une explosion de nouvelles pathologies propres à l'ensemble de ce qui sera du ressort de tout ce que l'on nomme « déviations sexuelles » est observée. Alors ce qui, de prime abord, appartenait à l'intimité singulière, se développe en une unité de conception et de pratique de la sexualité humaine. C'est ce que Foucault appelle « *l'expansion discursive* », il s'agit en fait d'une explosion des discours qui ont pris place dans la démographie, la médecine, la psychiatrie, la morale, la pédagogie, bref sur la vie entière. A ce titre, Foucault attire notre attention sur le fait que l'expansion des discours n'a pas suivi une évolution simple et continue mais plutôt une multiplication des domaines d'où se tiennent ces discours et donc une diversification des endroits d'où « ça » parle. Ainsi, ce qui semble marquer ces derniers siècles est peut-être la diversité de création de supports à parler, faire parler et dévoiler ce qu'il en est de la sexualité humaine.

COMMENT LA SEXUALITÉ EST-ELLE DEVENUE UNE SCIENCE ?

L'explosion discursive du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle a provoqué des modifications. Foucault nous enseigne que la sexualité et ce qui l'entoure s'est peu à peu déporté de la morale ecclésiastique vers une autorité s'apparentant à la norme médicale. En ce sens, la médecine devenant le discours de vérité du corps et de l'esprit, elle s'est positionnée comme domaine de prédilection à l'échafaudage

de ce qui était de l'ordre de la tare et de ce qui ne l'était pas. En d'autres termes, elle s'est donné le droit de distinguer des problèmes liés au sexe et d'en définir les solutions. A ce titre, Foucault explique qu'au nom d'une « *urgence biologique* », la médecine justifiait les déviations comme les coutumes et les fondait en « vérité ». Ainsi la médecine a participé à la diffusion des normes, en prenant, en quelque sorte, la suite de l'Eglise.

LA SOIF DE VÉRITÉ

Un point important dans l'élaboration foucauldienne autour de l'infiltration de la science au sujet du sexe est peut-être le fait suivant : l'appétence pour produire une vérité, un savoir sur le sexe. Foucault y développe ce qui, selon lui, représente les deux grandes procédures historiquement inscrites pour produire la vérité du sexe. Il note d'un côté les sociétés pratiquant ce qu'il nomme « *l'ars erotica* », et de l'autre il parle d'une « *scientia sexualis* ». Dans cet art érotique, la vérité sur le sexe est recueillie comme une expérience, en d'autres termes la vérité est issue du plaisir lui-même et non pas par rapport à des critères d'efficacité, de productivité ou encore d'utilité. En ce sens, Foucault explique que « *l'ars erotica* » est un savoir, une vérité qui se transmet par un « initiateur », celui qui initie et divulgue le secret inhérent à l'intensité, la durée et toutes les qualités spécifiques qui appartiennent au plaisir que convoque le sexe. Selon Foucault, notre civilisation aurait rompu avec *l'ars erotica* et développerait depuis le XIX^e siècle ce qu'il nomme une « *scientia sexualis* ». Cette science de la sexualité prendrait racine dans l'aveu et ses dérivés, l'aveu comme rituel prépondérant par lequel, depuis le Moyen Age, la

société occidentale s'adonne à la production de vérité. L'aveu reste au centre de l'attention et aussi et surtout de l'intention de produire quelque chose d'une vérité, vérité scientifique autour du sexe. En effet, selon Foucault, l'aveu fonctionne lorsque qu'un narrateur narre et qu'un témoin écoute. Or, selon l'auteur, il y aurait eu un passage de l'aveu comme s'apparentant à un lien avec autrui à un aveu qui s'authentifie par le primat du discours de vérité. L'aveu devient un outil de consommation pour le pouvoir et donc un moyen d'exercer et d'expérimenter les diverses procédures de production de la vérité. En ce sens, le fait de passer de « *l'ars erotica* » à une « *scientia sexualis* » s'inscrit également dans cette modification de la procédure de production de vérité. Nous pouvons citer Foucault, qui dans son ouvrage nous dit : « *L'aveu est devenu, en Occident, une des techniques les plus hautement valorisées pour produire le vrai. Nous sommes devenus, depuis lors, une société singulièrement avouante* » (Emplacement 801) ¹.

LA FORME DISCURSIVE

Alors, la vérité sur le sexe aurait été prise depuis et pendant des siècles dans un rapport de pouvoir, rapport de pouvoir qui convoque un interlocuteur non plus qui vient comme initiateur de plaisir, mais comme une instance qui impose, recueille, juge, punit ou pardonne. Cette instance, Foucault l'associe à ce qu'il nomme « *la forme discursive* », il s'agit là d'un raisonnement qui fonctionne à l'inverse de l'intuition et qui se rapporte au discours. Notons que Foucault explique qu'au fil du temps le sexe a été utilisé dans un bon nombre de rapports et que les formes de mise en discours se sont

multipliées et diversifiées comme par exemple les interrogatoires, les consultations médicales, les lettres, les récits, etc. Autour du sexe se développe une machinerie ayant pour objectif une productivité de discours à son sujet faisant foi et loi de vérité. C'est en ces termes que Foucault annonce qu'une classification s'est instaurée autour du sexe, les sociétés occidentales se sont mises à décrire les déviances sexuelles et tout ce qui ne tend pas à fonctionner comme norme.

LES MODES DE PRODUCTION DE VÉRITÉ

La science alors inséparable de l'aveu et des procédures qu'il engage s'est vu bâtir, sur ce socle stratégique, un discours de vérité sur le sexe. En ce sens, Foucault distingue deux modalités de production du vrai : « *les procédures d'aveu et la discursivité scientifique* ». Ces modalités de production passent par une mise en place d'un « faire parler » en ceci qu'il s'agit pour le sujet de se livrer mais aussi de mettre au travail ce récit de « soi-même ». L'aveu en ce sens représente une mainmise de l'Occident sur ce qui est de l'ordre du normal et du pathologique dans le registre de la sexualité. Nous pouvons citer Foucault, qui dans son œuvre dit : « *Notre société, en rompant avec les traditions de l'ars erotica, s'est donné une scientia sexualis* » (Emplacement 948). Alors la société occidentale s'est engagée dans la poursuite de la production d'un discours, discours vrai sur le sexe, notamment en ajustant l'ancienne technique de l'aveu sur les règles et coutumes inhérentes au discours scientifique. Notons ainsi que depuis des siècles maintenant, il y a eu une énergie déployée à produire sur le sexe des discours vrais, et c'est, selon

Foucault, autour de ces dispositifs qui ont traversé l'histoire que quelque chose de la « sexualité » a pu se créer. Et c'est donc en ce sens que Foucault dit : « *La sexualité s'est définie comme étant "par nature" un domaine pénétrable à des processus pathologiques, et appelant donc des interventions de thérapeutiques ou de normalisation* » (Emplacement 954) ¹.

CONCLUSION

Le regard de Foucault sur la sexualité nous donne à voir la sexualité comme le terrain fertile à l'exercice du pouvoir et à la naissance de discours discursifs plus ou moins résistants. Cette réflexion foucauldienne montre que le pouvoir s'est exercé sur la sexualité, exacerbée par le biais d'une mise en discours. Sans cette expansion de l'interprétation massive du désir, une *scientia sexualis* n'aurait pas été possible. La sexualité n'est plus une affaire entre les individus et le pouvoir ecclésiastique ; elle devient l'affaire de la société tout entière, qui opère une normalisation de la sexualité.

Notons également que seules les nécessités bien précises, notamment économiques et politiques, ont été « autorisées » à lever l'interdit autour de la mise en discours du sexe. A vrai dire, ce sont ces instances qui en ont délimité les contours tout en prenant garde à ce que le discours sur le sexe soit soigneusement codé. Codes qui malgré tout continuent à traverser nos pratiques, nos représentations et nos existences. Nous avons vu que le sexe pouvait être lu comme une

entreprise à faire fonctionner afin de bénéficier d'un maximum de rendement. Et c'est peut-être aussi en ce sens que le sexe a convoqué des dispositifs afin d'en produire un savoir et d'y exercer un certain pouvoir. Un peu comme si d'une quête du plaisir sexuel, nous étions passés au plaisir de la quête de vérité sur le sexe. Alors l'histoire de la sexualité peut ainsi se mettre en mouvement à partir de l'analyse de l'histoire des discours autour de la sexualité. En d'autres termes, l'histoire de la sexualité, c'est l'histoire des discours qui ont traversé ces trois derniers siècles. Par-delà le questionnement inhérent à la mise en discours du sexe et tous les paradoxes qu'il convoque, cette réflexion foucauldienne ouvre des perspectives de la mise en pensée de ce qui nous entoure. En effet, l'infiltration de la volonté de savoir ou plutôt de la volonté de pouvoir dans la vie de l'individu, nous interroge. On peut alors faire le constat d'un mouvement, mouvement de l'emprise sociétale qui s'exerçait sur la vie et la mort de l'individu et se transpose sur l'exercice d'un contrôle sur la vie entière. Alors la maîtrise déployée sur la vie et la mort des individus s'est en quelque sorte transposée sur l'exercice d'un contrôle sur la vie entière.

Nous l'avons vu, l'expérimentation et la classification de mœurs autour du sexe régissent nos représentations et nos pratiques malgré nous. Peut-être s'agit-il de rester attentifs à ces mises en discours, à ce que Foucault nomme les « discours discursifs » qui, une fois validés par le

plus grand nombre, se positionnent dangereusement comme vérités. De plus, ces discours deviennent plus ancrés et acquièrent en influence lorsqu'ils sont portés par le discours scientifique. Or, il ne faut pas oublier que l'une des composantes de « l'affaire » scientifique est bien son caractère réfutable. Nous avons tendance à l'oublier trop vite, et la sexualité humaine en est un bon exemple.

>> RÉSUMÉ

Le regard de Foucault sur l'histoire de la sexualité nous donne à voir une prolifération de mouvements ayant pour objectif la création d'un savoir sur le sexe. Le savoir rassure, il autorise celui qui s'en imprègne à en jouir et à en divulguer la maîtrise. Dans le cas de la sexualité humaine, qu'en est-il des discours émanant de la volonté de savoir ? Quelle place, ou plutôt quel rôle occupent ces discours dans notre rapport à la sexualité ? La sexualité est alors à entendre comme une succession de discours, discours qu'il s'agit de penser et mettre au travail afin d'en comprendre l'objectif.

MOTS CLÉS

DISCOURS ; FOUCAULT ; HISTOIRE ; SEXUALITÉ ; SOCIÉTÉ.



BIBLIOGRAPHIE

1. Foucault M. (1994), « *La volonté de savoir : Histoire de la sexualité I* », Gallimard.

Louise GUYOT

Psychologue clinicienne - Lille.